

Planeurs

Chalons en Champagne

Association Chalonnaise de Vol à Voile



Tarifs 2018



Association Chalonnaise de Vol à Voile
Aérodrome de Chalons - Ecury
51240 - Ecury sur Coole
Tel : 03 26 67 61 13
www.chalons-planeur.net mail: planeur.acvv@gmail.com



Cotisation, participations, licence, divers :

Votre inscription à l'ACVV comprendra :

La cotisation, la participation aux charges de structure, la licence FFVV, le forfait de base et éventuellement le forfait complémentaire, vos treuillées et vos remorqués.

Cotisation annuelle :

35 €

Participation annuelle aux charges de structures :

176 €

Participation réduite aux charges de structures pour :

conjoint ou enfant

nouveau membre à partir du 1er Août

Aéroclub Farman Clément –

Ecole Arts et Métiers

115 €

**Licence assurance fédérale RC –PJ – FM
et IA (10 000 €)***

- 25 ans

84.18 €

+ 25 ans

163.54 €

Duo

110.04 €

Forfaits dépannages

Air ou route :

0,76€ / km

Divers :

Carnet de vol : 15 €

Manuel pilote VaV : 40 €

**Participation
journalière : 11,00 €
(pilote de passage)**

**Planeurs privés non banalisés
Hivernage Hiver et accès**

atelier : 100 €

(*) d'autres formules
d'assurance sont
disponibles



Décoller et voler :

*Utiliser notre parc machine :
voler au forfait*

Décoller :

FORFAIT ILLIMITE de base :

- 25 ans :
335 €

+ 25 ans :
450 €

Utilisation des planeurs :
K8 - k13 - k21 - k 23 - Astir

FORFAIT ILLIMITE complémentaire :

- 25 ans :
310 €

+ 25 ans :
420 €

Utilisation des planeurs :
4 Pégases - Duo Discus - Ls8- Ls3- Ls6 - Arcus

SUPPLEMENT

vols au-dela de 200 h :: 100 €



FORFAIT DUO : 278,96 €

vols sur tous les biplace
(avec un instructeur ou un pilote « VI »)

Objectifs : Décoller au treuil, en
remorqué,

Treuillée : 8 €

Remorqué 500 m

Monoplace (6 mn): 18 €

Biplace (8 mn): 24 €

Remorqué 1200 m

Biplace - Voltige : 45€

**Heure vol moteur sur
Rallye :**

135 €

- Les forfaits sont des engagements contractuels valables du jour de la souscription au 31 décembre de l'année au cours de laquelle ils ont été souscrits.
Ils ne sont pas remboursables et aucun report ne peut être effectué sur l'année suivante.
- Le passage au forfait supérieur est possible en cours d'année moyennant le versement de la différence et **sans effet rétroactif**.
- Règlement forfait : possible en 3 fois - Dernier versement 01/08 .

Découvrir et se former ...

Vol d'initiation : 50 €

Objectif : ... un vol en planeur

**Stage
découverte
3 j - 3 vols**
(consécutifs ou
non)

100 €

Objectif :
3 journées pour
découvrir le vol
en planeur et la
vie du club

Matin: Briefing

**Après-midi:
1 vol planeur**

Incluant :
cotisation club
Licence ass. FFVV**

**Pack
découverte
6 j - 10 vols**

+25 ans : 500 €
- 25 ans : 350 €

Objectif :
6 journées pour
découvrir le
planeur et son
pilotage

Matin: Briefing

**Après-midi:
1 ou 2 vols en
planeur**

Incluant : c
otisation club
Licence ass FFVV**
doc pédagogiques
Carnet de vol offert

**Pack
découverte
6 j - 10 vols**

Secteur Chalons

- 25 ans : 200 €

Objectif :
6 journées pour
aller plus loin dans
le pilotage d'un
planeur

Matin: Briefing

**Après-midi:
1 ou 2 vol planeur**

Incluant :
cotisation club
licence ass FFVV**
Doc pédagogiques
Carnet de vol offert

Pack formation

(-25 ans)

brevet pilote de planeur

Titulaire du BIA : 500€ +
caution 450€*

Non titulaire du BIA : 600€ +
caution 350€*

- 50 € (Famille ou Arts & Métiers)

Objectif :
apprendre à piloter et
réussite du Brevet de Pilote
de Planeur.

- Cotisation club année N
- Participation au frais de fonctionnement.
- Licence assurance annuelle FFVV obligatoire **
- Supports pédagogiques et simulateur
- Cours théoriques et pratiques

**Heures de vol illimitées
jusqu'à la réussite du lâché.**

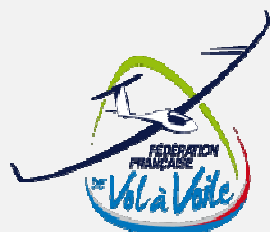
Ce forfait est un engagement
valable le temps de la licence
annuelle FFVV (possible à/c
d'octobre de N-1)

**Non remboursable, ni report sur
l'année suivante**

Règlement possible en 3 fois.

* Encaissée au final en fonction des aides
de la FFVV

**options supplémentaires possibles



Possibilité d'hébergement : Camping 1€ / jour